



# OFFRE D'EMPLOI

## Coordonnateur.trice en loisirs

La municipalité de Saint-Narcisse est à la recherche d'une personne dynamique et autonome pour remplir la fonction de coordonnateur en loisirs, pour un poste permanent de cinq jours par semaine.

La prestation de service sera partagée entre deux municipalités.

**Le Groupe  
Consilium  
recrute**

### Responsabilités et principales tâches

Sous la supervision du directeur général et secrétaire-trésorier, le titulaire du poste accomplit les tâches suivantes:

- Élaborer et coordonner la programmation annuelle des activités de loisirs (sportives, culturelles et socioculturelles) ;
- Être responsable de la coordination du service de camp de jour estival ;
- Rechercher des financements et des subventions pour les activités de loisirs ;
- Accompagner les rencontres de certains comités et apporter son soutien aux activités ;
- Assurer le suivi des demandes des bénévoles des divers comités.

*Important : Cette description de fonctions reflète les éléments généraux du travail à réaliser et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.*

### Formation et expérience requise:

- Diplôme d'études collégiales en techniques de loisirs;
- Expérience d'une année pertinente dans un poste similaire

### Aptitudes et compétences requises

- Excellente communication, tant verbale qu'écrite ;
- Compétences interpersonnelles et sens de l'entregent pour travailler avec le public ;
- Capacité à s'intégrer rapidement à une équipe dédiée et diversifiée ;
- Rigueur, minutie, initiative et autonomie dans la planification et l'organisation du travail ;
- Esprit d'équipe et capacité à collaborer efficacement ;
- Privilégier une approche axée sur l'efficacité et la transparence du service aux citoyens ;
- Disponibilité occasionnelle en soirée et les fins de semaine ;
- Connaissance fonctionnelle de la suite Office ;
- Permis de conduire valide de classe 5 et véhicule disponible.

### Postulez dès maintenant

Lieu de travail

**Municipalité de Saint-Narcisse  
Municipalité de Saint-Stanislas**

Salaire offert :

**La rémunération offerte sera établie en fonction de la formation et de l'expérience du candidat retenu;**

Avantages :

**Accès à une gamme complète d'avantages sociaux tels que : assurance-groupe et régime de retraite;**

Statut :

**Poste permanent (contractuel)  
35 heures par semaine dont  
25 heures de travail à la  
municipalité de Saint-Narcisse  
et 10 heures à la municipalité  
de Saint-Stanislas selon une  
entente intermunicipale;**

Pour postuler :

Si ce poste représente un défi intéressant pour vous, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec une lettre de présentation par courriel à monsieur **Stéphane Bourassa**, par courriel: [s.bourassa@saint-narcisse.com](mailto:s.bourassa@saint-narcisse.com).

*Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront une réponse par écrit.*

*La municipalité de Saint-Narcisse souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*